

Le pacte

du Pouvoir de Vivre

ATD Quart Monde Montpellier

Projet 2021-2022

**Le groupe ATD Quart Monde de Montpellier participe depuis 2 ans au collectif d’associations du Pacte du Pouvoir de Vivre de Montpellier.**

**Un objectif commun : ne plus dissocier les questions sociales et environnementales pour donner à chacun le pouvoir de vivre**

***Un regroupement national de plus de 60 organisations diverses sur des propositions communes***

**● Unies pour porter ensemble leur volonté de faire converger écologique et social, car traiter l’un sans l’autre c’est aller droit dans le mur …**

**● Unies parce qu’elles constatent la peine de la société civile à se faire entendre par le gouvernement.**

**● Unies parce qu’elles veulent contribuer à donner à chacun le pouvoir de vivre, dans la justice sociale, en partageant ce pouvoir et en étant capable de s’extraire du seul court terme.**

[**www.pactedupouvoirdevivre.fr**](http://www.pactedupouvoirdevivre.fr)

Associations environnementales, d’éducation populaire, de lutte contre la pauvreté, de soutien à l’accueil des migrants ; syndicats, fondations et mutuelles : nous avons fait le constat que la société civile organisée peine à se faire entendre par le gouvernement depuis le début du quinquennat.

Les propositions politiques sont le fruit des débats et des travaux collectifs menés par toutes nos organisations au plus près de nos sympathisants, adhérents, militants et des personnes à qui l’on apporte une aide. Elles représentent la voix de plusieurs millions de personnes.

**Sur Montpellier :**

**Des échanges favorisés avec les organisations présentes, des réflexions partagées, une meilleure connaissance de la situation sur Montpellier, des possibilités de collaboration.**

**Nous participons au groupe Logement : Pour** **que chacun puisse trouver sa place et mener une vie épanouie dans une société apaisée** alors qu’à Montpellier, l’accès au logement est très difficile pour les moins riches, encore plus pour les plus précaires.

**Un projet de maison des services publics et de la solidarité : Pour expérimenter dans un ou deux endroits de notre métropole un « tiers lieu » mixte public / privé solidaire.**

**Une mise en relation avec les acteurs institutionnels et politiques de la ville pour peser sur les projets.**